



Le Baromètre Régional Entreprises de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL¹ en Bretagne. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



En Bretagne, le champ de l'OMPL compte 5 388 entreprises employeuses. Parmi elles, 6,29 % sont nouvelles et 6,68 % ne font plus partie des effectifs, ce qui représente un taux de rotation de 6,49 %.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Secteurs du champ de l'OMPL en 2015

				
Cotisants à Actalians ²	510	496	4 396	5 402
Entreprises employeuses	508	484	4 396	5 388
Évolution 2014-2015	- 2,31	2,76	- 0,57	- 0,44
Taux d'entrée	10,43	9,5	5,46	6,29
Taux de sortie	12,6	6,61	6,01	6,68
Taux de rotation	11,52	8,06	5,73	6,49

Données au 31/12. Sources : Actalians 2015.



QUASI-STABILITÉ DU NOMBRE D'ENTREPRISES

En 2015, le champ de l'OMPL est quasiment stable par rapport à l'année précédente. Le secteur juridique se distingue par une progression notable du nombre de structures employeuses (+ 2,76 %). Néanmoins, le secteur santé, avec plus de 82 % des entreprises employeuses, impacte très fortement le champ de l'OMPL.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à Actalians en 2015 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à Actalians en 2015 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.

¹ Entreprises libérales du champ de l'OMPL : secteur cadre de vie-technique (entreprises d'architecture, entreprises d'économistes de la construction, entreprises d'experts en automobile, cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers), secteur juridique (études d'administrateurs et mandataires judiciaires, cabinets d'avocats, offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, études d'huissiers de justice), secteur santé (cabinets dentaires, laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, cabinets médicaux, pharmacie d'officine, cliniques vétérinaires).

² Ensemble des structures du champ de l'OMPL, y compris les organismes de représentation et de formation.



ÉVOLUTION ANNUELLE CONTRASTÉE SELON LES SECTEURS

- Pour le secteur cadre de vie-technique, la tendance est à la baisse. Cette évolution est largement influencée par les entreprises d'architecture qui concentrent 79,53 % des entreprises. Les cabinets de géomètres, second effectif le plus important d'entreprises employeuses, connaissent une variation positive des effectifs. Les fluctuations observées dans les autres branches doivent être interprétées avec prudence en raison des faibles volumes d'entreprises.
- Le secteur juridique connaît une progression remarquable du nombre d'entreprises employeuses (+ 2,76 %). Cette variation est portée par le dynamisme entrepreneurial des cabinets d'avocats qui concentrent plus de 79 % des entreprises du secteur. Le taux de rotation de la branche (9,01 %) montre d'importants mouvements de main-d'œuvre salariée.
- Le secteur santé enregistre une stabilité du nombre d'entreprises employeuses avec un taux de variation de - 0,57 %. Les cabinets médicaux, la pharmacie d'officine et les cabinets dentaires rassemblent les plus gros contingents d'entreprises. Néanmoins l'importante variation dans les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers (- 14,00 %) témoigne d'une restructuration profonde de son tissu entrepreneurial.

Entreprises du champ de l'OMPL par branche en 2015

	Cotisans à Actalians ²	Entreprises employeuses	Évolution 2014-2015	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux de rotation
	510	508	- 2,31	10,43	12,6	11,52
	405	404	- 2,42	10,89	13,12	12,00
	33	33	- 13,16	9,09	24,24	16,67
	18	18	- 5,26	0,00	5,56	2,78
	54	53	8,16	11,32	3,77	7,55
	496	484	2,76	9,5	6,61	8,06
	18	18	12,50	11,11	0,00	5,56
	395	383	2,68	10,44	7,57	9,01
	17	17	6,25	11,76	5,88	8,82
	66	66	0,00	3,03	3,03	3,03
	4396	4396	- 0,57	5,46	6,01	5,73
	1 268	1 268	1,36	7,33	5,99	6,66
	43	43	- 14,00	0,00	18,60	9,30
	1 702	1 702	- 1,10	5,64	6,70	6,17
	1 124	1 124	- 1,14	3,65	4,72	4,18
	259	259	- 1,15	3,86	5,02	4,44
Ompl	5 402	5 388	- 0,44	6,29	6,68	6,49

Données au 31/12. Sources : Actalians 2014, 2015.



En Bretagne, le secteur cadre de vie-technique compte 508 entreprises employeuses. Parmi elles, 10,43 % sont nouvelles et 12,6 % ne font plus partie des effectifs, ce qui représente, au final, un taux de rotation de 11,52 %.

² Ensemble des structures du champ de l'OMPL, y compris les organismes de représentation et de formation



MOINS D'ENTREPRISES

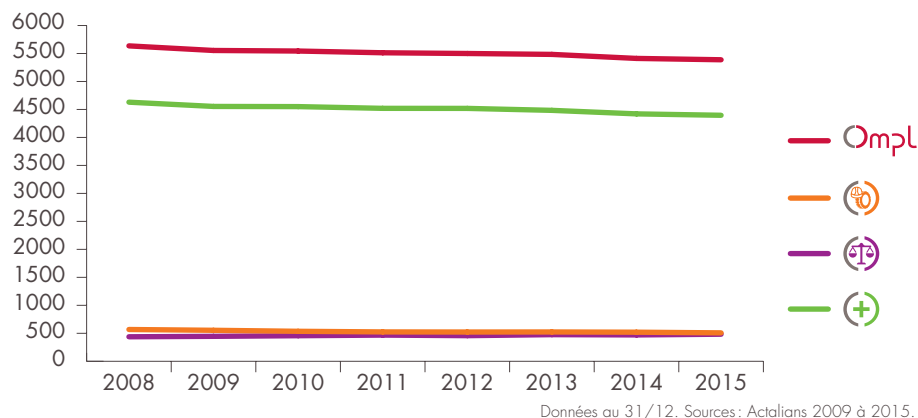
Depuis 2008, le nombre d'entreprises employeuses du champ de l'OMPL a diminué de 248 unités. Les dynamiques sectorielles sont toutefois différentes. Alors que les secteurs cadre de vie-technique et santé comptent moins d'entreprises employeuses (– 60 et – 234 respectivement), le secteur juridique est dans une dynamique inverse avec une progression de 46 entreprises.



TENDANCE À LA BAISSSE

La variation négative du nombre d'entreprises du secteur cadre de vie-technique est en prise directe avec celle de la branche des entreprises d'architecture (– 41 structures par rapport à 2008). L'effet est renforcé par l'évolution de la branche des cabinets de géomètres qui est l'autre principale composante du tissu entrepreneurial sectoriel.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses

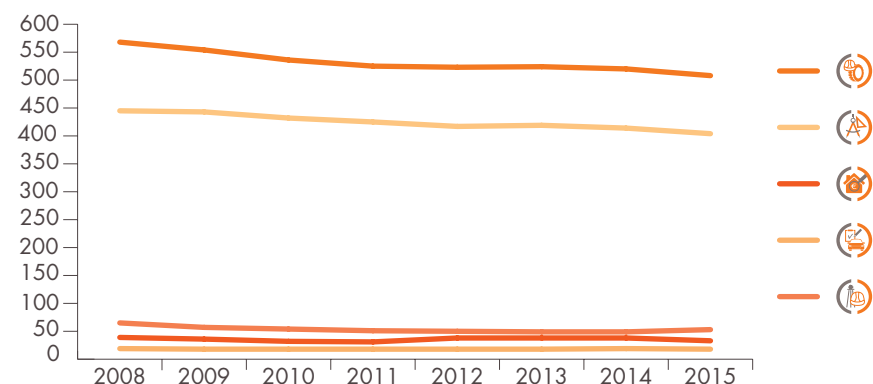


En 2008, le champ de l'OMPL recouvrait 5 636 entreprises employeuses.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par branche



Secteur cadre de vie-technique



En 2008, le secteur cadre de vie-technique comptait 568 entreprises employeuses.

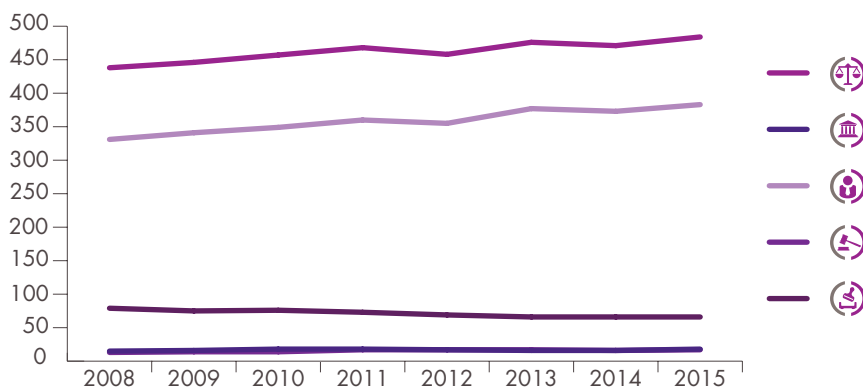


FAIBLE PROGRESSION DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Depuis 2008, le nombre d'entreprises employeuses s'est accru de 46 unités. En volume, la branche des cabinets d'avocats connaît la plus forte variation (+ 52 entreprises). Les mouvements observés dans cette branche impactent directement l'ensemble du secteur dans la mesure où elle rassemble 79,13 % des entreprises.



Secteur juridique



Données au 31/12. Sources : Actalians 2009 à 2015.



En 2008, le secteur juridique comptait 438 entreprises employeuses.

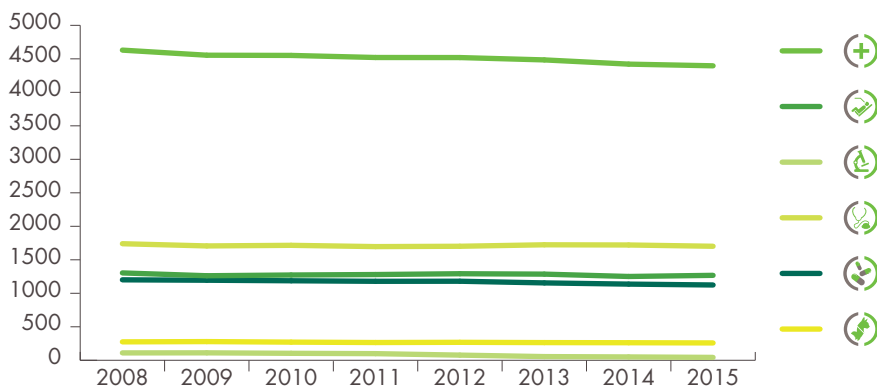


DIMINUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à 2008, le secteur santé a vu le nombre d'entreprises employeuses reculer de 234 unités. L'influence des cabinets médicaux, 38,72 % des entreprises du secteur, est notable. En effet, depuis 2008, cette branche a perdu 38 structures employeuses. Toutes les branches sont néanmoins marquées par un mouvement de repli.



Secteur santé



Données au 31/12. Sources : Actalians 2009 à 2015.



En 2008, le secteur santé comptait 4630 entreprises employeuses.